

Image not found or type unknown



Pacs ou mariage? je suis vraiment entre les deux!

Par **jadnas_old**, le **28/10/2007** à **00:12**

je suis pacsé avec une marocaine q'elle est en situation régulière de puis 1 an et demi (à montpellier),à ce moment là j'étais en situation irrégulière, maintenant elle est en ceinte de 7 mois ,et elle a déménagé à Nice.rnactuellement je suis en Italy et j'ai réglé ma situation ici.rn comment obtenir un titre de séjour français si je vais retourner chez elle?rn rn est ce que je peux faire une demande de regroupement familial après un mariage surtout qu'on a un bébé?rnrrrnN.B. LA FEMME NE TRAVAIL PAS